



11^{èmes} TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT *de la ville de Nice*

*Dossier
d'inscription*

***Particuliers, élèves,
associations,
à vos projets !***

**VOUS AVEZ JUSQU'AU
6 DÉCEMBRE 2019**

**NOUVELLE CATÉGORIE
« DÉFI CLIMATIQUE »**



**#ILove
NICE**



VILLE DE NICE

Objectif du concours

Permettre à tous les Niçois de contribuer, en tant qu'acteurs, à l'amélioration du cadre de vie de leur ville. Ce concours vous invite à proposer toute action visant à rendre Nice plus verte, plus propre, plus calme, plus économe en énergie, plus accessible à tous, plus écocitoyenne et enfin plus novatrice !

Une nouvelle catégorie vous est proposée cette année : **le défi climatique**.

Soutien de la ville de Nice

Les projets retenus se verront accorder une dotation financière pouvant atteindre exceptionnellement **2 500€ pour la catégorie « toutes thématiques en environnement »** et **4 000€ pour la catégorie « défi climatique »** ainsi qu'un accompagnement par la Ville. Le lauréat s'engage en contrepartie à mettre en œuvre l'action dans un délai d'un an.

Comment participer ?

Le candidat peut être :

- Un particulier (mineur accepté)
- Un établissement scolaire ou une classe
- Une association

Le candidat devra déposer un dossier comprenant obligatoirement :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli
- La photocopie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile du porteur de projet
- Les pièces administratives mentionnées dans le règlement*
- Un relevé d'identité bancaire
- Les documents et pièces complémentaires utiles à la compréhension du projet présenté

** Règlement disponible sur demande à la Maison de l'Environnement ou sur le site www.nice.fr*

Le candidat devra s'inscrire dans l'une des 2 catégories :

- « Toutes thématiques en Environnement »
- « Défi climatique »

Les dossiers de candidature devront impérativement parvenir au plus tard le 6 décembre 2019 à 17h :

Maison de l'Environnement
31 avenue Castellane
06364 Nice cedex 4

Ou par email : environnement@ville-nice.fr **ou en ligne :** www.nice.fr

Critères d'évaluation

- Qualité du dossier de candidature (présentation, clarté du résumé, dossier complété avec l'ensemble des pièces demandées)
- Réalisme de l'approche financière du projet (capacité de financement, estimation des dépenses)
- Qualité environnementale
- Impacts économiques et sociaux
- Exemplarité et potentiel de reproductibilité des actions

Sélection des projets

Chaque candidature sera étudiée et jugée par un jury spécialement constitué.

Vous pouvez consulter la liste des lauréats des précédentes éditions sur nice.fr, rubrique environnement.



11^{èmes} TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT de la ville de Nice

Bulletin d'inscription

Titre du projet :

Nom et prénom du candidat porteur du projet :

Nom de la structure (association ou établissement) :

Adresse complète :
.....
.....

Téléphone :

E-mail :

La catégorie du projet (à cocher obligatoirement) :

☐ « Toutes thématiques en Environnement »

☐ « Défi climatique »

☐ J'accepte les conditions du règlement du concours disponible sur www.nice.fr
ou sur demande à la Maison de l'Environnement.

Signature du candidat précédée de la mention « lu et approuvé »

**Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter
la Maison de l'Environnement au 04 97 07 24 60**

Description du projet

(à remplir obligatoirement sous peine de nullité)

- Titre du projet :
- Résumé du projet :
- Moyens financiers demandés :
- Budget prévisionnel du projet :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT EN EUROS	RECETTES PRÉVISIONNELLES	MONTANT EN EUROS
		Montant demandé dans le cadre de ce concours	
TOTAL DÉPENSES		TOTAL RECETTES	

(Le montant total des dépenses et celui des recettes doivent impérativement être égaux.)

- **Résultats attendus** (si possible chiffrés) :
- **Descriptif précis du projet :**
(possibilité de joindre des pièces complémentaires telles que photos, croquis, etc.)